

## Procès-verbal n° 6 de la Commission Foot Animation

Réunion du : 02/10/24

À : 10h

Présidence : Mr. Sauveur ROMAGNOLE

Présents : Mmes Nadine GRECO, Martine JOLY, Bernadette FERCAK  
Mrs Cyril SAMBOEUF, Michel COLLADO

Absents excusés : Mrs Didier CASANADA, Gilbert DELL'EVA

Assiste à la Réunion :

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F*

**Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).**

### Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 5 du 25/9

### Rappel

#### UTILISATION DE LA FMI

**LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".**

**Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.**

**En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.**

#### UTILISATION DE LA FMI

**RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI**

**Dans FOOTCLUB : Il faut absolument qu'un éducateur soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.**

#### UTILISATION DE LA FAL U6 à U11

**UTILISATION DU F.A.L. (via Footclub) : Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles**

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**



## Championnat U12/U13

- Beaucaire : Rencontres U12/U13 le samedi matin à 11h00

Dates U12/U13 Inter District Saison 2024/2025 Hérault / Gard

18 – 25 janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

RETOUR CSR :

**U12 U13 D4 D**

**Match n° 29171981 : ST LAURENT RC 2 – FC BAGNOLS ESCANAUX 1 du 14/09/2024**

Match perdu par pénalité à FC BAGNOLS ESCANAUX sans en reporter le bénéfice au club adverse (Art.187.2 des Règlements généraux de la FFF),

## FMI

***RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI***

*Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.*

*La FMI doit être transmise le jour même de la rencontre.*

- En cas de problème, peu importe le moment (avant – pendant ou après match) **OBLIGATION** de faire une feuille de match papier à l'instant même où le problème survient : Si pas de FMI ni de feuille de match papier : **application de l'article 72.6 des RG du district = match perdu par pénalité au club recevant + 100 € d'amende au club recevant pour non-utilisation de la FMI**

**Dans tous les cas, si utilisation d'une feuille de match papier, elle doit être envoyée le jour même de la rencontre par mail au district à l'adresse [secretariat@gard-lozere.fff.fr](mailto:secretariat@gard-lozere.fff.fr) avec le rapport d'explication (voir pièce jointe).**

## Championnat U12

Dates U12 Inter District Saison 2024/2025 Gard / Hérault

18 – 25 Janvier / 1 – 8 Février / 15 – 29 Mars / 10 – 17 – 24 Mai

## Foot Animation - U10 à U10/U11

Saison 2024/2025 Elite : Seulement en U10/U11

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux  
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

**Les clubs qui veulent engager des équipes supplémentaires en U10 et U10/U11 peuvent le faire par mail au district**



- ❖ Beaucaire : Plateaux U10 et U10/U11 à 9h30 (Début des rencontres)
- ❖ Nîmes Ol : Plateaux U10 et U10/U11 à 14h00 (Début des rencontres)

## Foot Animation - U6 à U8/U9

### REPRISE DES PLATEAUX U6 : SAMEDI 12 OCTOBRE

**UTILISATION DU F.A.L. (Via Footclub) : Procédure envoyée aux clubs sur les boîtes officielles**

**AUCUNE FEUILLES DE MATCHS NE SERA PRISES PAR MAIL AU DISTRICT UNIQUEMENT PAR LE FAL**

**Amende : NON UTILISATION FAL à partir de la Rotation 2 (25 €)**

La Commission Foot Animation remercie le club de EP Vergèze pour son accueil pour la journée de rentrée U6/U7 du Samedi 28 Septembre

FUTSAL U6 : 30/11 – 14/12 - 11/01

FUTSAL U8 : 27/11 – 8/01

FUTSAL U9 : 11/12 – 22/01

Beaucaire : Plateaux de U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

US Trèfle : Plateaux U6 à U9 à 13h30 (Début des rencontres)

Saison 2024/2025 Pas de journées de rattrapage pour les Plateaux  
Les plateaux **NON-JOUES** le Samedi se rattraperont le **Mercredi Après Midi**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**Le Président**

Sauveur ROMAGNOLE

**La Secrétaire de Séance**

Nadine GRECO

